

**MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
DE MARSEILLAN**

Association Loi 1901
Boulevard Marius Roqueblave
34340 MARSEILLAN
Siret 332 124 262 00012

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2024**

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Commissaire aux Comptes
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

Exercice clos le
31 Décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'Assemblée Générale de la MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE MARSEILLAN,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE MARSEILLAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

2-1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Exercice clos le
31 Décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

- La note « changement de méthode » de l'annexe expose le changement d'estimation comptable relatif au calcul de la provision pour indemnités de la fin de carrière qui prend en compte la rotation du personnel de l'Association.
- Les comptes annuels ont été arrêtés dans le respect des règles et principes comptables actuellement en vigueur qui n'ont fait l'objet d'aucune interprétation ni d'aucune option.
- Aucun élément significatif n'est constitué à partir d'estimations fondées sur des décisions subjectives.
- Les contributions volontaires en nature sont bien mentionnées dans les comptes annuels, au pied du compte de résultat.

Dans le cadre de notre mission, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans la note annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral d'activités et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

5- Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Exercice clos le
31 Décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

6- Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

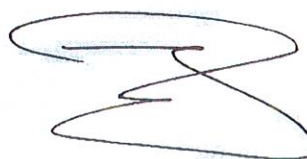
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

BOUJAN SUR LIBRON,
Le 8 Avril 2025

SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

J. BILLY



Exercice clos le
31 Décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

ANNEXES

- DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- COMPTES ANNUELS

Exercice clos le
31 Décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	5 735	3 979	1 756	2 890	1 134-	39.24-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	98 503	77 845	20 658	30 824	10 166-	32.98-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres Immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total I	104 238	81 824	22 414	33 714	11 300-	33.52-
	Comptes de liaison Total II						
Comptes de Régularisation	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				2 724	2 724-	100.00-
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	4 544		4 544	10 323	5 779-	55.98-
	Autres créances	59 718		59 718	82 345	22 626-	27.48-
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	10 486		10 486	10 486		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	155 872		155 872	160 430	4 558-	2.84-
	Charges constatées d'avance (3)	945		945	776	169	21.72
	Total III	231 564		231 564	267 084	35 519-	13.30-
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	335 802	81 824	253 978	300 797	46 819-	15.56-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	100 000	100 000		
	Report à nouveau	42 758	84 314	41 556-	49.29-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	37 855-	41 556-	3 702	8.91
	Autres fonds associatifs				
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecart de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	14 542	20 162	5 620-	27.87-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	119 446	162 920	43 474-	26.68-
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	2 906	16 929	14 023-	82.83-
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	2 906	16 929	14 023-	82.83-
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 626	1 626-	100.00-
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 320	16 262	15 058	92.60
	Dettes fiscales et sociales	38 673	29 442	9 231	31.35
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		6 503	6 503-	100.00-
	Instruments de trésorerie				
	Total IV	131 626	120 948	10 678	8.83
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	61 633	67 116	5 483-	8.17-
	Total V	131 626	120 948	10 678	8.83
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	253 978	300 797	46 819-	15.56-

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

69 993 53 832

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	276 333	284 722	8 388-	2.95-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	135 079	172 430	37 351-	21.66-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	41 042	11 016	30 026	272.57
Collectes	2 000		2 000	
Cotisations	15 380	12 825	2 555	19.92
Autres produits	26	390	364-	93.35-
Total I	469 860	481 383	11 523-	2.39-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	213 382	199 741	13 641	6.83
Impôts, taxes et versements assimilés	11 005	7 627	3 378	44.29
Salaires et traitements	215 022	247 752	32 730-	13.21-
Charges sociales	61 594	63 972	2 379-	3.72-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	11 300	11 752	452-	3.84-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions		2 357	2 357-	100.00-
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	72	577	505-	87.46-
Total II	512 375	533 778	21 403-	4.01-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	42 515-	52 395-	9 881	18.86
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	3 459	3 362	97	2.88
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 459	3 362	97	2.88
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	3 459	3 362	97	2.88
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	39 056-	49 034-	9 977	20.35
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	116	3 398	3 282-	96.60-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 620	5 620		
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	5 735	9 018	3 282-	36.40-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 534	1 540	2 994	194.39
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	4 534	1 540	2 994	194.39
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 202	7 478	6 276-	83.93-
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	479 054	493 762	14 708-	2.98-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	516 909	535 318	18 410-	3.44-
Solde intermédiaire	37 855-	41 556-	3 702	8.91
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	37 855-	41 556-	3 702	8.91

A2H
C.A.C.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds propres	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 253 978.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 469 860 Euros et dégageant un déficit de 37 854.60-Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Objet social:

La MJC de Marseillan a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées:

La MJC de Marseillan est ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec parti, un mouvement politique, une confession. La MJC de Marseillan respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines. Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville.

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC de Marseillan a pour mission d'animer les lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encourageant l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne. Les actions en direction et avec les jeunes sont une part importante de sa mission.

La MJC de Marseillan est affiliée à la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Languedoc-Roussillon. Elle peut adhérer à toute autre Fédération dans le respect des présents statuts.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Changement de logiciel de caisse au 01/09/2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'événements significatifs postérieurs à la clôture.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- Calcul des Indemnités de fin de carrière. le nouveau calcul prend en compte le pourcentage de rotation du personnel de l'association.

Informations générales complémentaires

Les contributions volontaires en nature (CVN) sont les suivantes:

- Bénévolat 59 978.73 €
- Mise à disposition des locaux 117 644.02 €
- Autres charges supplétives: 48 845.85 €

Ces charges ont été chiffrées selon les valorisations des factures réelles payées par la Mairie pour la MJC de Marseillan.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 735		
Installations générales agencements aménagements divers	65 057		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 383		
Emballages récupérables et divers	14 062		
TOTAL	98 503		
TOTAL GENERAL	104 238		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 735	5 735
Installations générales agencements aménagements divers			65 057	65 057
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 383	19 383
Emballages récupérables et divers			14 062	14 062
TOTAL			98 503	98 503
TOTAL GENERAL			104 238	104 238

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 845	1 134		3 979
Installations générales agencements aménagements divers		42 047	6 539		48 586
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		16 478	1 611		18 089
Emballages récupérables et divers		9 153	2 016		11 169
TOTAL		67 679	10 166		77 845
TOTAL GENERAL		70 524	11 300		81 824
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		1 134			
Instal.générales agenc.aménag.divers		6 539			
Matériel de bureau informatique mobilier		1 611			
Emballages récupérables et divers		2 016			
TOTAL		10 166			
TOTAL GENERAL		11 300			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	100 000				100 000
Report à nouveau	84 314	41 556-		0	42 758
Excédent ou déficit de l'exercice	41 556-	41 556		37 855	37 855-
Situation nette	142 758			37 855	104 904
Subventions d'investissement	20 162			5 620	14 542
TOTAL I	162 920			43 475	119 446

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	16 929		14 023		2 906
TOTAL	16 929		14 023		2 906
TOTAL GENERAL	16 929		14 023		2 906
Dont dotations et reprises d'exploitation			14 023		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	4 544	4 544	
Personnel et comptes rattachés	834	834	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 318	1 318	
Débiteurs divers	57 567	57 567	
Charges constatées d'avance	945	945	
TOTAL	65 207	65 207	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	31 320	31 320		
Personnel et comptes rattachés	13 125	13 125		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 237	24 237		
Autres impôts taxes et assimilés	1 311	1 311		
Produits constatés d'avance	61 633	61 633		
TOTAL	131 626	131 626		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	2 à 3 ans
Installations générales agencé	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 4 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	4 544
Autres créances	55 953
Total	60 497

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 116
Dettes fiscales et sociales	24 506
Total	50 622

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	945
Total	945
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	61 633
Total	61 633

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 1986, nous vous informons que le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés perçues au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024 s'est élevé à 0 euro.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une reprise sur provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice pour 14 023 €, amenant la provision globale à la clôture de 2 906 €.

**MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
DE MARSEILLAN**

Association Loi 1901
Boulevard Marius Roqueblave
34340 MARSEILLAN
Siret 332 124 262 00012

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative
à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2024**

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Commissaire aux Comptes
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

Exercice clos le
31 Décembre 2024

A l'Assemblée Générale de la MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE MARSEILLAN,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés de la convention mentionnée à l'article L 612-5 du Code de Commerce qui a été passée au cours de l'exercice écoulé.

- Convention cadre d'objectifs et de moyens avec la Commune de MARSEILLAN

Personne intéressée : La Commune de MARSEILLAN.

Nature et objet :

Par convention cadre d'objectifs et de moyens, la Commune de MARSEILLAN, dans le cadre de sa politique de développement de son territoire a décidé de soutenir les actions d'intérêt général que la MJC/CSC de MARSEILLAN réalise en direction des habitants de Marseillan et de son bassin de vie, par le versement de subventions de fonctionnement, la mise à disposition de locaux et autres moyens logistiques.

Cette convention cadre est signée pour une période de quatre ans.

Exercice clos le
31 Décembre 2024

La Commune de MARSEILLAN s'engage notamment à :

-mettre gracieusement à la disposition de l'Association les locaux de l'ancienne école Bardou ainsi qu'à prendre en charge les frais de fluides (eau, électricité, chauffage), l'entretien des bâtiments et le nettoyage courant, les frais d'abonnement et de communication pour la ligne téléphonique et le réseau fixe existants et pour une flotte de six mobiles, les frais d'alarme anti-intrusion et de cartes magnétiques, les deux photocopieurs situés dans les locaux et leurs frais de maintenance et permettre à l'Association de bénéficier gratuitement de son service d'affranchissement du courrier, du prêt des salles municipales et des installations sportives.

-mettre gracieusement à la disposition de l'Association l'autocar municipal et son chauffeur, dans la mesure des disponibilités de ce véhicule et de ses chauffeurs. Cette mise à disposition concerne le transport de jeunes et du public des actions d'animations locales. Elle met également à disposition son minibus.

En outre, la Commune de MARSEILLAN apporte son concours financier suivant quatre volets :

Volet A « MJC/CSC HISTORIQUE » :

L'attribution à l'Association « MJC/CSC de MARSEILLAN » :

-d'une subvention annuelle de fonctionnement, d'un montant de 20 900 € qui représente le socle de la période conventionnelle ; l'évolution se fera chaque année en fonction des discussions engagées avec la commune ;

-d'un soutien annuel à la création d'évènements participants à l'animation de la vie locale pour 3 400 € en 2023. L'évolution du soutien donnera lieu à une discussion avec la commune.

-d'une participation financière à une ou des actions mises en œuvre en concertation entre les parties et portées par la MJC représente la variable de cette convention.

Exercice clos le
31 Décembre 2024

Volet B « JEUNESSE » :

L'attribution à l'Association « MJC/CSC de MARSEILLAN » :

- d'une subvention annuelle de fonctionnement, d'un montant de 44 000 € qui représente le socle de la période conventionnelle ; l'évolution se fera chaque année en fonction des discussions engagées avec la commune ;
- du financement du poste F.O.N.J.E.P du coordinateur du pôle jeunesse de la MJC, pour 20 000 € (fait l'objet d'une convention particulière avec l'Etat et le F.O.N.J.E.P.). Dans le cas, d'un non-renouvellement du financement du F.O.N.J.E.P., la Commune de Marseillan s'engage à transformer ce financement en subvention. ;
- de manière supplétive, la municipalité pourra prendre à sa charge l'entretien, un déplacement du module « Estiv'Ados » durant la période conventionnelle lorsque son implantation définitive aura été validée.

Volet C « ECOLE DE MUSIQUE DE MARSEILLAN » :

L'attribution à l'Association « MJC/CSC de MARSEILLAN » :

- d'une subvention annuelle de fonctionnement, d'un montant de 390 € par Adhérent pratiquant la musique au sein de l'Association avec un seuil de base se montant à 60 élèves soit 23 400 € en 2023, l'évolution se fera chaque année en fonction des discussions engagées avec la Commune ;
- d'une participation annuelle à la fonction de direction de l'école pour 3 000 €, l'évolution se fera chaque année en fonction des discussions engagées avec la Commune ;
- d'un soutien annuel à la création d'événements musicaux pour 1 500 € pour la période de 2024 à 2026 ;
- d'une subvention annuelle pour achat de matériels d'un montant de 2 000 €, pour la période de 2024 à 2026 ;

Exercice clos le
31 Décembre 2024

Volet D « EMPREINTES SOCIALE ET FAMILLE - ESF » :

La Commune de Marseillan attribue à l'Association « MJC de MARSEILLAN », une subvention annuelle de fonctionnement, d'un montant de 14 300 € en 2023, l'évolution se fera chaque année en fonction des discussions engagées avec la Commune.

Ce point représente le socle de cette convention quadriennale.

Une participation financière à une ou des actions mises en œuvre en concertation entre les parties et portées par la MJC représente la variable de cette convention.

Modalités :

Le montant total des subventions comptabilisées en produits a représenté 114 450 € pour l'exercice 2024. L'ensemble des mises à disposition à titre gracieux (locaux, personnel, prise en charge des consommations d'énergie et/ou prestations de services) a représenté 166 490 € comme indiqué au pied du compte de résultat.

BOUJAN SUR LIBRON,
Le 8 Avril 2025

SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

J. BILLY



**MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
DE MARSEILLAN**

Association Loi 1901
Boulevard Marius Roqueblave
34340 MARSEILLAN
Siret 332 124 262 00012

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE AU 31/12/2024

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Commissaire aux Comptes
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

BD MARIUS ROQUEBLAVE

34340 MARSEILLAN

COMPTES ANNUELS du 01/01/2024 au 31/12/2024

- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Soldes intermédiaires de gestion*
- *Détail Compte de résultat*

CECOSUD ASSOCIES

6 AV DU GRAND LARGE

BP 40081

34300 AGDE

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	1 756	2 890	1 134-	39. 24-
20500000 LOGICIEL	5 735	5 735		
28050000 AMORT LOGICIEL	3 979-	2 845-	1 134-	39. 86-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 658	30 824	10 166-	32. 98-
21810000 Inst.gales agenct aménagt.div.	65 057	65 057		
21830000 Mat.de bureau et informatique	9 479	9 479		
21840000 Mobilier de bureau	9 904	9 904		
21880000 Autres immobilisations corpor.	14 062	14 062		
28181000 Amort.agencts ds Immeub.loués	48 586-	42 047-	6 539-	15. 55-
28183000 Amort.mat de bureau & informat	8 939-	7 833-	1 106-	14. 12-
28184000 Amort. mobilier de bureau	9 150-	8 645-	505-	5. 84-
28188000 AMORT AUTRES IMMOS CORPORELLES	11 169-	9 153-	2 016-	22. 03-
Total II	22 414	33 714	11 300-	33. 52-
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		2 724	2 724-	100. 00-
40910000 FRS-AVANCES ET ACOMPTES VERSES		2 724	2 724-	100. 00-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 544	10 323	5 779-	55. 98-
41100000 Usagers - Collectif Clients		8 512	8 512-	100. 00-
41810000 FACTURES A ETABLIR	4 544	1 811	2 733	150. 91
AUTRES CREANCES	59 718	82 345	22 626-	27. 48-
40100000 Collectif Fournisseurs	1 734		1 734	
42100000 Rémun.nettes dues au personnel	834	145	689	476. 63
43733000 AIST	1 197		1 197	
43870000 ORG SOC - PDT A RECEVOIR	121	1 233	1 112-	90. 20-
46870000 Produits divers à recevoir	55 832	80 967	25 135-	31. 04-
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	10 486	10 486		
50800000 AUTRES VMP	10 486	10 486		
DISPONIBILITES	155 872	160 430	4 558-	2. 84-
51140000 REMISE VIREMENTS		225	225-	100. 00-
51150000 REMISE CHQ		16 064	16 064-	100. 00-
51160000 REMISE ANCV		2 580	2 580-	100. 00-
51200000 Banques	16 553	5 341	11 212	209. 92
51220000 CSL ASSOCIATION	10 233	406	9 827	NS
51230000 LIVRET ASSOCIATIF	71 684	76 908	5 224-	6. 79-
51240000 CREDIT AGRICOLE DEPOT A TERME	52 041	50 993	1 049	2. 06
53000000 CAISSE ADHERENTS		6 777	6 777-	100. 00-
53010000 CAISSE DIRECTION		95	95-	100. 00-
53030000 CAISSE JEUNESSE		241	241-	100. 00-
53040000 CAISSE ALSH		460	460-	100. 00-
53060000 CAISSE FAMILLE		341	341-	100. 00-
53070000 CAISSE ASSOCIATION	5 361		5 361	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	945	776	169	21. 72
48600000 Charges constatées d'avance	945	776	169	21. 72
Total III	231 564	267 084	35 519-	13. 30-

DETAIL BILAN ACTIF

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
AUTRES RESERVES	100 000	100 000		
10680000 AUTRES RESERVES	100 000	100 000		
REPORT A NOUVEAU	42 758	84 314	41 556-	49. 29-
11000000 Report à nouveau (Créditeur)	42 758	84 314	41 556-	49. 29-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	37 855-	41 556-	3 702	8. 91
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	14 542	20 162	5 620-	27. 87-
13880000 SUBVENTION INVESTISSEMENT ESTI	45 650	45 650		
13881000 SUBVENTION INVESTISSEMENT OZAD	8 850	8 850		
13988000 SUBVENTIONS INSCR RT	39 958-	34 338-	5 620-	16. 37-
Total I	119 446	162 920	43 474-	26. 68-
PROVISIONS POUR CHARGES	2 906	16 929	14 023-	82. 83-
15300000 PROV INDEMNITE DEP RETRAITE	2 906	16 929	14 023-	82. 83-
Total III	2 906	16 929	14 023-	82. 83-
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		1 626	1 626-	100. 00-
41910000 ACOMPTES ADHERENTS		1 626	1 626-	100. 00-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	31 320	16 262	15 058	92. 60
40100000 Collectif Fournisseurs	5 204	6 288	1 084-	17. 24-
40800000 Frs factures non parvenues	26 116	9 974	16 142	161. 84
DETTES FISCALES ET SOCIALES	38 673	29 442	9 231	31. 35
42700000 Oppositions sur salaires	51		51	
42820000 Dettes provis. congés à payer	13 075	14 452	1 378-	9. 53-
42860000 PERSONNEL-CHARGES A PAYER		450	450-	100. 00-
43100000 Sécurité Sociale	7 128	5 407	1 721	31. 83
43702000 HUMANIS PREVOYANCE	4 287		4 287	
43708000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	104		104	
43731000 MALAKOFF RETRAITE	2 059	1 563	496	31. 74
43732000 CONTRIB FORM		2 421	2 421-	100. 00-
43733000 AIST		378	378-	100. 00-
43820000 Charges soc.sur congés à payer	2 661	3 960	1 299-	32. 81-
43860000 ORG SOC - CHGES A PAYER	7 998	540	7 458	N5
44210000 PRELEVEMENTS A LA SOURCE	539	271	268	98. 89
44863000 CHARGES A PAYER	772		772	
AUTRES DETTES		6 503	6 503-	100. 00-
41100000 Usagers - Collectif Clients		6 503	6 503-	100. 00-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	61 633	67 116	5 483-	8. 17-
48700000 Produits constatés d'avance	61 633	67 116	5 483-	8. 17-
Total IV	131 626	120 948	10 678	8. 83
TOTAL GENERAL	253 978	300 797	46 819-	15. 56-

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
		% CA		% CA	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	276 333	100.00	284 722	100.00	8 388-	2.95-
PRODUCTION VENDUE	276 333	100.00	284 722	100.00	8 388-	2.95-
70623110 PS anim globale et coordinat°	58 764	21.27	88 018	30.91	29 253-	33.24-
70623120 PS animation collect famille	19 820	7.17	23 777	8.35	3 957-	16.64-
70623300 PS CAF ALSH PSO	46 300	16.76	17 071	6.00	29 229	171.22
70642100 Cotis. adhérents à l'année	142 536	51.58	125 797	44.18	16 739	13.31
70642120 COTIS ADHERENTS PONCTUELLES			2 072	0.73	2 072-	100.00-
70642200 AUTRES PARTIP ADHERENT USAGER			2 000	0.70	2 000-	100.00-
70642210 Aides du CD34 (fina, A.S.E.,...)	260	0.09			260	
70642220 AIDES CCAS (FICHES NAVETTES)	496	0.18	1 885	0.66	1 389-	73.69-
70642230 Bons vac. ou sports ou autres			3 047	1.07	3 047-	100.00-
70881000 Ventes Annonces	1 974	0.71	4 685	1.65	2 711-	57.87-
70882000 Recettes Festivités	6 183	2.24	16 369	5.75	10 187-	62.23-
PRODUCTION DE L'EXERCICE	276 333	100.00	284 722	100.00	8 388-	2.95-
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES			4-		4	100.00
60900000 R.R.R obtenus sur achats			4-	0.00-	4	100.00
SOUS TRAITANCE DIRECTE	13 525	4.89	14 151	4.97	625-	4.42-
60400000 Prestations d'Activités	13 525	4.89	14 151	4.97	625-	4.42-
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	262 808	95.11	270 575	95.03	7 767-	2.87-
MARGE BRUTE GLOBALE	262 808	95.11	270 575	95.03	7 767-	2.87-
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	199 857	72.32	185 595	65.18	14 262	7.68
60610000 CARBURANTS	69	0.03			69	
60630000 Fourn.activité./Pt équipement	4 872	1.76	5 041	1.77	169-	3.36-
60640000 Fournitures administratives	2 647	0.96	3 463	1.22	817-	23.58-
60680000 Autres fournit.non stockables	9 495	3.44	16 154	5.67	6 658-	41.22-
61100000 SOUS-TRAITANCE PRESTATIONS	54 864	19.85	59 809	21.01	4 945-	8.27-
61110000 ASSISTANCE TECHNIQUE	522	0.19	10 912	3.83	10 390-	95.22-
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	303	0.11	414	0.15	111-	26.81-
61550000 Entret.& réparat./biens mobil.	871	0.32			871	
61560000 MAINTENANCE			280	0.10	280-	100.00-
61600000 PRIMES ASSURANCES	2 834	1.03	2 837	1.00	4-	0.13-
61810000 Documentation générale			691	0.24	691-	100.00-
62100000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREP	66 780	24.17	16 386	5.75	50 394	307.55
62200000 Personnel GUSO	3 784	1.37			3 784	
62260000 Honoraires	15 719	5.69	17 086	6.00	1 367-	8.00-
62261000 HONORAIRES CAC	4 224	1.53	4 284	1.50	60-	1.40-
62262000 HONORAIRES INFORMATIQUES	360	0.13			360	
62300000 Publicités Pourboires	2 400	0.87			2 400	
62340000 Cadeaux	10	0.00	798	0.28	788-	98.75-
62350000 GRATIFICATION STAGIAIRE	1 025	0.37			1 025	
62510000 Voyages et déplacement	19 691	7.13	13 870	4.87	5 821	41.97
62530000 HEBERGEMENT			20 725	7.28	20 725-	100.00-
62570000 RECEPTIONS	263	0.10	2 420	0.85	2 157-	89.13-
62600000 Frais postaux et télécom.	428	0.16	545	0.19	116-	21.35-
62700000 Services bancaires & assimilés	841	0.30	554	0.19	287	51.71
62810000 COTISATIONS	4 135	1.50	3 431	1.21	704	20.50
62860000 Frais de formation	3 720	1.35	5 894	2.07	2 174-	36.89-

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
		% CA		% CA	Euros	%
VALEUR AJOUTEE	62 951	22.78	84 980	29.85	22 029-	25.92-
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	135 079	48.88	172 430	60.56	37 351-	21.66-
74111000 Subvention Etat - FONJEP	7 100-	2.57-	7 100	2.49	14 200-	200.00-
74150000 AIDES APPRENTISSAGE	2 500	0.90	1 000	0.35	1 500	150.00
74300000 Sub.fonctionnement-DEPARTEMENT	2 880	1.04	14 830	5.21	11 950-	80.58-
74400000 Subv.fonctionnement-COMMUNE	4 349	1.57	2 500	0.88	1 849	73.96
74411100 Subvention Commune - FONJEP			20 000	7.02	20 000-	100.00-
74500000 Subv organismes nationaux CAF	18 000	6.51	18 000	6.32		
74800000 Subv autre entité publique	114 450	41.42	109 000	38.28	5 450	5.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	11 005	3.98	7 627	2.68	3 378	44.29
63330000 Part.empl.format.profes.contin	11 005	3.98	7 627	2.68	3 378	44.29
SALAIRES DU PERSONNEL	215 022	77.81	247 752	87.02	32 730-	13.21-
64110000 Salaires & appointements bruts	205 479	74.36	237 481	83.41	32 002-	13.48-
64111000 SAL BRUT GUSO			1 550	0.54	1 550-	100.00-
64120000 Congés Payés	1 378-	0.50-	4 180	1.47	5 558-	132.96-
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	6 096	2.21			6 096	
64140000 Indemnités et avantages divers	1 159	0.42	4 540	1.59	3 381-	74.47-
64143000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	3 666	1.33			3 666	
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	61 594	22.29	63 972	22.47	2 379-	3.72-
64500000 CHARGES PATRONALES	13 198	4.78	62 201	21.85	49 002-	78.78-
64510000 CHARGES SOCIALES GUSO	25 276	9.15	1 096	0.38	24 180	NS
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	6 069	2.20			6 069	
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	9 880	3.58			9 880	
64540000 COTISATIONS AUX ASSEDIC	8 218	2.97			8 218	
64550000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	1 299-	0.47-	445	0.16	1 744-	392.14-
64580000 COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	251	0.09	118	0.04	133	111.98
64800000 AUTRS CHARGES DE PERSONNEL			113	0.04	113-	100.00-
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	89 590-	32.42-	61 941-	21.75-	27 650-	44.64-
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	17 406	6.30	13 215	4.64	4 191	31.71
75420000 MECENATS	2 000	0.72			2 000	
75600000 Adhésions des Adhérents	15 380	5.57	12 488	4.39	2 892	23.16
75610000 ADHESION COLLEGE			269	0.09	269-	100.00-
75620000 ADHESIONS PONCTUELLES			68	0.02	68-	100.00-
75800000 Produits de Gestion courante	26	0.01	390	0.14	364-	93.35-
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	72	0.03	577	0.20	505-	87.46-
65100000 DROITS AUTEUR ET REPRODUCTION			249	0.09	249-	100.00-
65800000 Charges de gestion courante	72	0.03	328	0.12	255-	77.93-
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	41 042	14.85	11 016	3.87	30 026	272.57
78150000 Repr.s/prov.risques&ch.exploit	14 023	5.07			14 023	
79100000 Transferts de charges exploita	15 242	5.52			15 242	
79162800 Transfert de charges formation	3 503	1.27	8 032	2.82	4 529-	56.39-
79164100 Transfert de charges de salair	8 274	2.99	2 984	1.05	5 290	177.27

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2024 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2023 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	11 300	4.09	11 752	4.13	452-	3.84-
68110000 Dotations aux amorts des immo.	11 300	4.09	11 752	4.13	452-	3.84-
DOTATIONS AUX PROVISIONS			2 357	0.83	2 357-	100.00-
68150000 Dot.aux prov.risques & charges			2 357	0.83	2 357-	100.00-
RESULTAT D'EXPLOITATION	42 515-	15.39-	52 395-	18.40-	9 881	18.86
PRODUITS FINANCIERS	3 459	1.25	3 362	1.18	97	2.88
76810000 Intérêts des cptes financiers	3 459	1.25	3 362	1.18	97	2.88
RESULTAT COURANT	39 056-	14.13-	49 034-	17.22-	9 977	20.35
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 735	2.08	9 018	3.17	3 282-	36.40-
77100000 Produits exc s/ex	116	0.04			116	
77200000 Produits sur exerc.antérieurs			3 398	1.19	3 398-	100.00-
77700000 QP subv.invest.aff.cpte résultat	5 620	2.03	5 620	1.97		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 534	1.64	1 540	0.54	2 994	194.39
67100000 Charges Exceptionnelles	4 534	1.64			4 534	
67200000 Charges sur exerc. antérieurs			1 540	0.54	1 540-	100.00-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 202	0.43	7 478	2.63	6 276-	83.93-
RESULTAT NET	37 855-	13.70-	41 556-	14.60-	3 702	8.91

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	276 333		284 722		8 388-	2.95-
70623110 PS anim globale et coordinat°	58 764		88 018		29 253-	33.24-
70623120 PS animation collect famille	19 820		23 777		3 957-	16.64-
70623300 PS CAF ALSH PSO	46 300		17 071		29 229	171.22
70642100 Cotis. adhérents à l'année	142 536		125 797		16 739	13.31
70642120 COTIS ADHERENTS PONCTUELLES			2 072		2 072-	100.00-
70642200 AUTRES PARTIP ADHERENT USAGER			2 000		2 000-	100.00-
70642210 Aides du CD34 (fina, A.S.E.,...)	260				260	
70642220 AIDES CCAS (FICHES NAVETTES)	496		1 885		1 389-	73.69-
70642230 Bons vac. ou sports ou autres			3 047		3 047-	100.00-
70881000 Ventes Annonces	1 974		4 685		2 711-	57.87-
70882000 Recettes Festivités	6 183		16 369		10 187-	62.23-
Chiffre d'affaires NET	276 333		284 722		8 388-	2.95-
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	135 079		172 430		37 351-	21.66-
74111000 Subvention Etat - FONJEP	7 100-		7 100		14 200-	200.00-
74150000 AIDES APPRENTISSAGE	2 500		1 000		1 500	150.00
74300000 Sub.fonctionnement-DEPARTEMENT	2 880		14 830		11 950-	80.58-
74400000 Subv.fonctionnement-COMMUNE	4 349		2 500		1 849	73.96
74411100 Subvention Commune - FONJEP			20 000		20 000-	100.00-
74500000 Subv organismes nationaux CAF	18 000		18 000			
74800000 Subv autre entité publique	114 450		109 000		5 450	5.00
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	41 042		11 016		30 026	272.57
78150000 Repr.s/prov.risques&ch.exploit	14 023				14 023	
79100000 Transferts de charges exploita	15 242				15 242	
79162800 Transfert de charges formation	3 503		8 032		4 529-	56.39-
79164100 Transfert de charges de salair	8 274		2 984		5 290	177.27
AUTRES PRODUITS	17 406		13 215		4 191	31.71
75420000 MECENATS	2 000				2 000	
75600000 Adhésions des Adhérents	15 380		12 488		2 892	23.16
75610000 ADHESION COLLEGE			269		269-	100.00-
75620000 ADHESIONS PONCTUELLES			68		68-	100.00-
75800000 Produits de Gestion courante	26		390		364-	93.35-
Total des Produits d'exploitation	469 860		481 383		11 523-	2.39-
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS			4-		4	100.00
60900000 R.R.R obtenus sur achats			4-		4	100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	213 382		199 745		13 637	6.83
60400000 Prestations d'Activités	13 525		14 151		625-	4.42-
60610000 CARBURANTS	69				69	
60630000 Fourn.activité./Pt équipement	4 872		5 041		169-	3.36-
60640000 Fournitures administratives	2 647		3 463		817-	23.58-
60680000 Autres fournit.non stockables	9 495		16 154		6 658-	41.22-
61100000 SOUS-TRAITANCE PRESTATIONS	54 864		59 809		4 945-	8.27-
61110000 ASSISTANCE TECHNIQUE	522		10 912		10 390-	95.22-
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	303		414		111-	26.81-
61550000 Entret.& réparat./biens mobil.	871				871	
61560000 MAINTENANCE			280		280-	100.00-
61600000 PRIMES ASSURANCES	2 834		2 837		4-	0.13-
61810000 Documentation générale			691		691-	100.00-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
62100000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREP	66 780		16 386		50 394	307.55
62200000 Personnel GUSO	3 784				3 784	
62260000 Honoraires	15 719		17 086		1 367-	8.00-
62261000 HONORAIRES CAC	4 224		4 284		60-	1.40-
62262000 HONORAIRES INFORMATIQUES	360				360	
62300000 Publicités Pourboires	2 400				2 400	
62340000 Cadeaux	10		798		788-	98.75-
62350000 GRATIFICATION STAGIAIRE	1 025				1 025	
62510000 Voyages et déplacement	19 691		13 870		5 821	41.97
62530000 HEBERGEMENT			20 725		20 725-	100.00-
62570000 RECEPTIONS	263		2 420		2 157-	89.13-
62600000 Frais postaux et télécom.	428		545		116-	21.35-
62700000 Services bancaires & assimilés	841		554		287	51.71
62810000 COTISATIONS	4 135		3 431		704	20.50
62860000 Frais de formation	3 720		5 894		2 174-	36.89-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	11 005		7 627		3 378	44.29
63330000 Part.empl.format.profes.contin	11 005		7 627		3 378	44.29
SALAIRES ET TRAITEMENTS	215 022		247 752		32 730-	13.21-
64110000 Salaires & appointements bruts	205 479		237 481		32 002-	13.48-
64111000 SAL BRUT GUSO			1 550		1 550-	100.00-
64120000 Congés Payés	1 378-		4 180		5 558-	132.96-
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	6 096				6 096	
64140000 Indemnités et avantages divers	1 159		4 540		3 381-	74.47-
64143000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	3 666				3 666	
CHARGES SOCIALES	61 594		63 972		2 379-	3.72-
64500000 CHARGES PATRONALES	13 198		62 201		49 002-	78.78-
64510000 CHARGES SOCIALES GUSO	25 276		1 096		24 180	NS
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	6 069				6 069	
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	9 880				9 880	
64540000 COTISATIONS AUX ASSEDIC	8 218				8 218	
64550000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	1 299-		445		1 744-	392.14-
64580000 COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	251		118		133	111.98
64800000 AUTRS CHARGES DE PERSONNEL			113		113-	100.00-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	11 300		11 752		452-	3.84-
68110000 Dotations aux amortissements des immo.	11 300		11 752		452-	3.84-
DOTATIONS AUX PROVISIONS			2 357		2 357-	100.00-
68150000 Dot.aux prov.risques & charges			2 357		2 357-	100.00-
AUTRES CHARGES	72		577		505-	87.46-
65100000 DROITS AUTEUR ET REPRODUCTION			249		249-	100.00-
65800000 Charges de gestion courante	72		328		255-	77.93-
Total des Charges d'exploitation	512 375		533 778		21 403-	4.01-
Résultat d'exploitation	42 515-		52 395-		9 881	18.86
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	3 459		3 362		97	2.88
76810000 Intérêts des cptes financiers	3 459		3 362		97	2.88

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Total des Produits financiers	3 459	3 362	97	2.88
Résultat financier	3 459	3 362	97	2.88
Résultat courant avant impôts	39 056	49 034	9 977	20.35
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	116	3 398	3 282	96.60
77100000 Produits exc s/ex	116		116	
77200000 Produits sur exerc. antérieurs		3 398	3 398	100.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	5 620	5 620		
77700000 QP subv.invest.aff.cpte résult	5 620	5 620		
Total des Produits exceptionnels	5 735	9 018	3 282	36.40
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	4 534	1 540	2 994	194.39
67100000 Charges Exceptionnelles	4 534		4 534	
67200000 Charges sur exerc. antérieurs		1 540	1 540	100.00
Total des Charges exceptionnelles	4 534	1 540	2 994	194.39
Résultat exceptionnel	1 202	7 478	6 276	83.93
Total des produits	479 054	493 762	14 708	2.98
Total des charges	516 909	535 318	18 410	3.44
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	37 855	41 556	3 702	8.91